L'animation territoriale de l'emploi et de la formation professionnelle

L'État et la Région ont pour objectif de développer l'emploi et l'économie en Normandie en s'appuyant sur des actions concrètes au plus près des entreprises, des territoires et des Normands.

L'animation territoriale est une des clés de la réussite pour apporter des réponses rapides, concrètes et concertées aux besoins exprimés sur les territoires par les entreprises et les Normands.

Cette animation territoriale commune permet notamment :

- prioritairement, de mobiliser et d'articuler sur les territoires les acteurs et partenaires locaux pour anticiper et accompagner les mutations économiques et de répondre ainsi aux besoins de recrutement des entreprises ;
- de faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des actifs et demandeurs d'emploi en développant leurs compétences ;
- de développer l'offre, l'adaptation et la qualité de la formation dans le respect des orientations de l'Etat et de la Région Normandie en fonction des besoins exprimés sur les territoires ;
- d'identifier, d'anticiper et de partager les opportunités et les problématiques de chaque territoire en y apportant des réponses de proximité coordonnées, rapides et efficaces ;

- de déployer les politiques publiques au niveau de chaque territoire tout en garantissant la complémentarité et la cohérence de l'action de l'ensemble des acteurs territoriaux.

Découvrez ci-dessous la carte et les coordonnées des animateurs territoriaux par territoire :

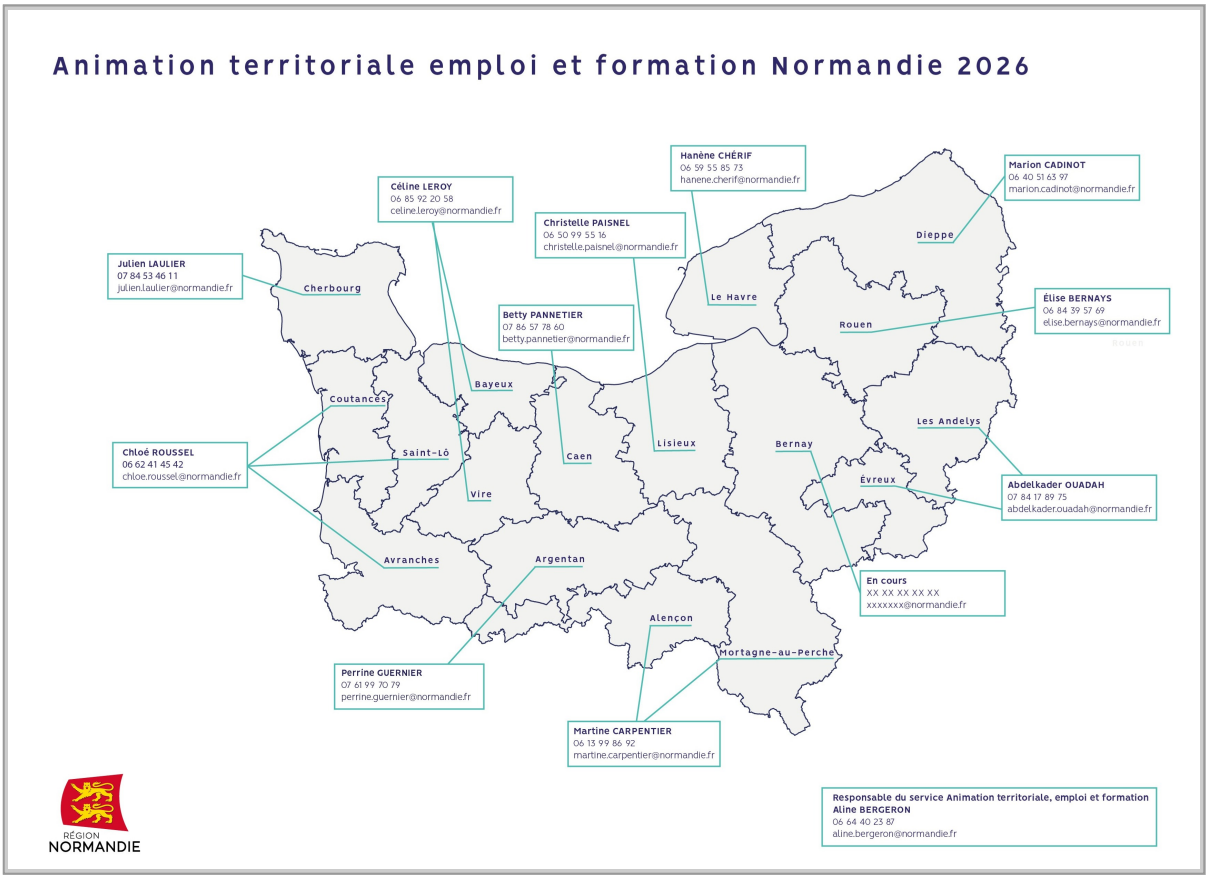

- 260305_carte_atef_coordonnees_pm.pdf pdf 115.6 Ko

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'animation territoriale :

- Le site de l'animation territoriale